

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 8

821

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet dix-huit heures trente, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 13 juillet 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick,

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline FRANQUELIN Florentin LAROCHE Romain

Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

545- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE A 1201

Monsieur le maire informe le conseil que la commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner le 23 mai 2024 concernant la vente de la parcelle cadastrée section A n° 1201, sise 19 route des Fontaines, appartenant aux consorts DA SILVA COSTA

Il s'agit d'un bien d'une surface de 19a 20ca comprenant une maison.

Le prix de la vente est de 115 000.00 € frais d'acte en sus.

Considérant que la commune de MEHERS n'a pas de projet sur cette parcelle, décide à l'unanimité

- De ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente de la parcelle cadastrée section A 1201.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 19 juillet 2024

Certifié exécutoire le 19 juillet 2024